

Et si vous parrainiez une ruche ?

C'est un bon moyen d'agir pour l'environnement, mais aussi de fédérer et sensibiliser ses salariés et de communiquer auprès du grand public et de ses partenaires externes. La société Pollinium propose le parrainage de ruches sur un lieu mutualisé. Cette démarche a été initiée l'an dernier à Savoie Technolac. Pour la première fois, un rucher est

en train d'être créé sur un site privé : le Domaine de Saint-Jean-de-Chépy, à Tullins-Fures. Une dizaine d'acteurs économiques du Pays voironnais ont déjà leur ruche : l'Union des industries et des entreprises de la région voironnaise (Unirv), La Ruche qui dit oui, le Domaine de Saint-Jean-de-Chépy, Algaflex, Optic 2000...

« Nous avons un objectif de trente ruches », affirme Raphaël SALVADOR, le fondateur de cette société savoyarde qui installe aussi directement des ruches sur les sites des

entreprises. *Nous sommes éleveurs d'abeilles. Cependant, contrairement aux apiculteurs, notre métier ne consiste pas à produire du miel, mais à mettre toute la magie des abeilles à disposition des entreprises* ».

Pour 900 euros par an, les parrains bénéficient ainsi d'une ruche avec leur logo, de 100 pots de miel de 125 g à leurs couleurs pour des cadeaux d'entreprise et d'un kit de communication, qui comprend *Le butineur*, la gazette d'information des ruches. Mais la démarche ne s'arrête pas là : les entreprises peuvent la faire vivre avec des animations pour leur personnel. « Nous proposons aux salariés des immersions en tenue d'apiculteur pour voir les abeilles, lever un cadre et goûter un peu de miel, ou assister à l'extraction du miel », explique

Raphaël SALVADOR.

Imaginé au départ pour aider les entreprises qui n'avaient pas suffisamment de surface de toit pour installer des ruches chez elles, le parrainage a généré d'autres effets bénéfiques. « À Savoie Technolac, cela a permis de recréer une dynamique et un réseau au sein même du parc d'activités. Des entreprises très proches géographiquement ne se côtoyaient pas du tout. Grâce à cette action environnementale commune, elles ont pu nouer des contacts entre elles et faire des affaires ensemble. L'objectif, c'est d'arriver à allier l'environnement et toutes les valeurs qui vont avec – le développement durable, la biodiversité – à l'ensemble des actions économiques. Ce n'est pas incompatible, les entreprises peuvent très bien faire les deux ! ».



Une trentaine de ruches seront installées à Saint-Jean-de-Chépy.